

S.C.B Sauvetage



Formation Initiale Premiers Secours en Equipe de niveau 1 / FI PSE1

Durée de formation : 6h en FOAD et 28h en présentiel Cette formation est accessible à partir de 16 ans

La phase en présentiel se déroulera :

Du samedi 20 au mardi 23 décembre 2025 de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Maison des associations, rue Jacques Philippe Bréant, 27300 Bernay

Afin de confirmer votre inscription, merci de nous retourner :

- Le coupon réponse ci-dessous lisiblement et entièrement complété
 Adresse : SCB Sauvetage aquatique, Centre Nautique A. PERREE, 9 rue du stade, 27300 Bernay
- ➤ Le règlement de 320 € à l'ordre du « SCB Sauvetage aquatique».
- Dès que possible, l'attestation de suivi et de réussite en FOAD. Le lien d'inscription à la formation FOAD vous est envoyé dès réception de ce dossier.

A noter:

L'évaluation finale est certificative.

Pour suivre la formation en présentiel l'apprenant devra obtenir une moyenne de 60 % de bonnes réponses lors de la FOAD et pourra télécharger son attestation de suivi et de réussite.

En cas d'abandon en cours de formation, aucun remboursement ne pourra être réclamé sauf si présentation d'un certificat médical. Règlement encaissé en fin de formation

Le repas du midi sont à votre charge. Possibilité d'amener votre pique-nique et de déjeuner sur place Pas d'hébergement

Le SCB se réserve le droit d'annuler la formation si moins de 6 candidats inscrits

Pour tout renseignement supplémentaire :

SCB Sauvetage aquatique, 9 rue du stade, Centre nautique André Perrée, 27300 Bernay sauvetage.bernay@gmail.com

Référent pédagogique et adminstratif : Vanessa 06.50.31.82.66 scb-sauvetage.org / Formation secourisme/ Secours en équipe



S.C.B Sauvetage



ACCUSE DE RECEPTION

| Je soussigné (Nom, Prénom): |
|--|
| Date de naissance : |
| Lieu de naissance : |
| Département de naissance : |
| Adresse complète : |
| Code postal et ville : |
| Téléphone: |
| Mail : |
| Participera à la session formation initiale PSE1 du samedi 20 au mardi 23 décembre 2025 |
| J'ai bien noté que je dois effectuer la formation à distance et transmettre l'attestation de résussite avant le 17 |
| décembre pour pouvoir prétendre à la formation en présentiel. |
| Date et signature (D'un responsable légal si mineur): |